

[Text]

Mr. Comber: Two things. First of all, the way we have done our administration within ICOD is we've treated the program divisions as cost centres. Therefore I'd have to go out and extract certain things from them, whereas when we did this document... this is everything that relates to administration put into one pile, and we estimated \$2,750,000.

• 1615

The \$600,000 is a program. The business co-operation is a program. It's not administration, whereas the policy and planning—you're quite right—is administration. We highlighted that because we think that is a very essential element that is disappearing from the Canadian scene. Obviously, that can be taken out of this proposal if there isn't enough funding, but that's one of the essential aspects of ICOD that is worthy of merit.

The Chairman: Can you help me understand, then, what are the administrative costs that you are now "required to carry" as a crown corporation that you believe you would not be required to carry? What's the efficiency, in administrative terms, that you referred to? That would be of interest to us, because that sounds like a good reason to do this. While everyone wants to fund ocean development research, or ocean development assistance, it sounds as if part of the case you're making is that this is a more efficient way of delivering it.

Mr. Comber: Yes. I'll answer your question, but I wouldn't want to overstate the case here. Bear in mind that we are trying to go for a bare-bones organization, and in this, when you are administering projects for other people, a lot of the direct project administration costs are funded by the other donor as a project cost. So this is once again administration of a certain type.

To answer your question about efficiencies, there definitely are. Right now we are subject to all of the normal government regulations, which, in our view, are designed for very large organizations that have all sorts of people within their personnel departments, within their finance departments, etc. So you find that you need a small critical mass in each of these, what we call, corporate service functions, to meet the ongoing reporting requirements, etc. We have a financial system that, in my view, would stand the test of any auditor. I think an NGO wouldn't need that kind of rigorous approach and *paperasserie*, as they say, to get by and meet standard auditing practices.

So there are cost savings in changing the status, but I wouldn't want to overstate them based on the figures that are there.

The Chairman: Tell me if I'm reaching too far. It sounds as if you're saying that the people of Canada could save some money if some of the things we did were delivered into fewer administrative agencies.

[Translation]

M. Comber: Deux choses. Tout d'abord, au CIEO, dans le calcul de nos coûts administratifs, nous avons traité les divisions de programme comme des centres de coût. Par conséquent, je dois en extraire certaines choses, tandis que lorsque nous avons préparé ce document... Il comprend tout ce qui se rapporte à l'administration, et nous avons estimé ce coût à 2,750,000\$.

La somme de 600,000\$ est un programme. La coopération avec les entreprises est un programme. Il ne s'agit pas de frais administratifs, tandis que pour la politique et la planification —vous avez tout à fait raison— il s'agit de frais administratifs. Nous l'avons souligné parce qu'à notre avis, il s'agit d'un élément tout à fait essentiel qui est en train de disparaître de la scène canadienne. Nous pouvons l'éliminer de cette proposition si nous n'avons pas le financement voulu, mais c'est un des éléments essentiels du CIEO qui a une grande valeur.

Le président: Pouvez-vous alors m'aider à comprendre quels sont les frais administratifs que vous devez payer à l'heure actuelle en tant que société d'État et que, selon vous, vous ne seriez plus obligés de payer? Quelle est cette efficacité sur le plan administratif à laquelle vous faisiez allusion? Cela nous intéresserait, parce que cela semble être une bonne raison pour faire cela. Alors que tout le monde veut financer la recherche dans le domaine de l'exploitation des océans ou l'aide à l'exploitation des océans, vous semblez nous dire ici que votre proposition serait une façon plus efficace de le faire.

M. Comber: Oui. Je vais répondre à votre question, mais je ne voudrais pas exagérer lorsque je dis que nous pourrions être plus efficaces. N'oubliez pas que nous voulons une organisation réduite à l'essentiel et que lorsque l'on administre des projets pour d'autres personnes, une bonne partie des frais administratifs directs d'un projet est financée par ces autres personnes en tant que coûts reliés au projet. Il s'agit donc encore une fois d'un certain type de frais administratifs.

Pour répondre à votre question au sujet de l'efficacité, elle existe certainement. À l'heure actuelle, nous sommes soumis à tous les règlements habituels du gouvernement, qui, à notre avis, sont conçus pour de très grandes organisations qui comptent toutes sortes d'employés au sein de leurs services du personnel, des finances, etc. On a donc besoin d'une petite masse critique au sein de chacune de ces fonctions des services généraux pour répondre aux exigences en matière de rapports, etc. Nous avons un système financier qui, à mon avis, pourrait résister à l'examen de n'importe quel vérificateur. Je pense qu'une ONG n'aurait pas besoin d'un système aussi rigoureux et de toute la *paperasserie* qu'exigent les pratiques de vérification normales.

Il est donc possible d'épargner des frais en changeant de statut, mais je ne voudrais pas exagérer ces économies à partir des chiffres qui sont dans ce document.

Le président: Dites-le-moi si je vais trop loin. Il semble que vous disiez que les Canadiens pourraient épargner de l'argent si nous pouvions exécuter certains de nos programmes avec un moins grand nombre d'organismes administratifs.